



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation
de l'agriculture et de la forêt**

Service régional de l'alimentation

Affaire suivie par :

Sandra PAILLET

Gestionnaire technique

Tél. : 05 49 03 11 71

Mél : sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Poitiers, le - 2 JUIN 2026

SAS BEVER

Rue Eugène Ducretet

40990 SAINT PAUL LES DAX

Vu les articles L254-1, L.254-2, R254-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime relatifs à la mise en vente, la vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;

Vu le décret n°2011-1325 du 18 octobre 2011 fixant les conditions de délivrance, de renouvellement, de suspension et de retrait des agréments des entreprises et des certificats individuels pour la mise en vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;

Vu le décret 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu l'arrêté préfectoral du 18 mai 2026 portant délégation de signature à Madame Virginie ALAVOINE directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt pour la région Nouvelle-Aquitaine ;

Vu la décision du 20 mai 2026 portant subdélégation de signature ;

Vu votre demande de modification d'agrément (Démarche Numérique n° 31413505) datée du 20 mai 2026 ;

Vu la certification d'entreprise délivrée par l'organisme certificateur (Bureau Veritas) du 10 mars 2026.

Agrément

pour l'application de produits phytopharmaceutiques en qualité de prestataire de service

Référence: n° AQ00318

Délivré à : SAS BEVER - SIRET : 40391259500036

**domicilié : Rue Eugène Ducretet
40990 SAINT PAUL LES DAX**

Pour l'exercice des activités :

- d'application, en qualité de prestataire de services, de produits phytopharmaceutiques ;

Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt Nouvelle-Aquitaine

Siège : Immeuble le Pastel – 22. rue des Pénitents Blancs – 87000 LIMOGES - Tél : 05 56 00 42 00

Site Bordeaux : Cité administrative - 2 rue Jules Ferry – 33000 BORDEAUX

Site Poitiers : 15 rue Arthur Ranc - 86000 POITIERS

Site internet : <https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/>

Est couvert par cet agrément l'établissement et site visé dans le tableau suivant :

SIRET	Libellé de l'établissement	Libellé du périmètre de l'agrément	Commune de l'unité d'activité
40391259500036	SAS BEVER	Application : hors traitement de semence	40279 – SAINT PAUL LES DAX

La présente décision annule et remplace celle délivrée le 11 avril 2024.

Cet agrément est valide sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de deux mois suivant sa notification, soit par courrier, soit par l'application informatique Télérecours accessible sur le site www.telerecours.fr

Pour la Préfète et par délégation,
Pour le Chef du service régional de l'alimentation,
L'Adjoint,


Olivier CRÉTON